

# « Parole aux jeunes ! »



Manuel  
sur la Charte  
européenne révisée  
de la participation  
des jeunes à la vie  
locale et régionale



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

# **« PAROLE AUX JEUNES ! »**

**Manuel sur la Charte européenne révisée  
de la participation des jeunes  
à la vie locale et régionale**

Edition anglaise :

*Have your say ! Manual on the revised European Charter on the Participation of Young People in Local and Regional Life*

ISBN 978-92-871-8165-7

*Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.*

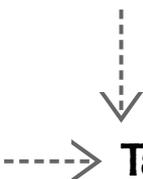
Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou de toute autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Division de l'information publique et des publications, Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)).

Direction de la jeunesse et du sport  
Centre européen de la jeunesse  
Conseil de l'Europe  
30, rue Pierre-de-Coubertin  
F-67075 Strasbourg Cedex  
Tel. : +33 (0)3 88 41 23 00  
Fax : +33 (0)3 88 41 27 77  
e-mail : [youth@coe.int](mailto:youth@coe.int)  
<http://www.coe.int/youth>

Conception graphique : Service de la production des documents et des publications, Conseil de l'Europe  
Illustrations : Giuseppina Rossi  
Mise en page : Jouve, Paris

Editions du Conseil de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex  
<http://book.coe.int>

ISBN 978-92-871-8164-0  
©Conseil de l'Europe, décembre 2015  
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe



# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	5
<b>PRÉFACE</b> .....	7
<b>INTRODUCTION</b> .....	9
<b>CHAPITRE 1 – INTRODUCTION À LA PARTICIPATION</b>	
1.1. La participation des jeunes : comment la définir ? Comment l’aborder ? .....	11
1.2. La participation des jeunes : avantages et obstacles. ....	16
1.3. La participation des jeunes : principes .....	21
1.4. Conditions requises pour la participation des jeunes .....	24
1.5. Formes de participation des jeunes. ....	26
<b>CHAPITRE 2 – LA CHARTE EUROPÉENNE RÉVISÉE DE LA PARTICIPATION DES JEUNES     À LA VIE LOCALE ET RÉGIONALE</b>	
2.1. Introduction. ....	29
2.2. Contenu de la Charte .....	33
2.3. Groupes auxquels s’adresse la Charte .....	37
<b>CHAPITRE 3 – LA CONCEPTION DE LA PARTICIPATION PRÉSENTÉE DANS LA CHARTE</b>	
3.1. Introduction à la conception de la participation présentée dans la Charte .....	41
3.2. L’approche DMPPS .....	42
<b>CHAPITRE 4 – L’APPLICATION CONCRÈTE DE LA CHARTE</b>	
4.1. La Charte révisée : un outil concret pour des acteurs différents .....	49
4.2. Comment utiliser concrètement la Charte ? .....	56
a. Le modèle en six étapes .....	56
b. Le cadre DMPPS .....	59
c. L’approche participative de la planification des projets jeunesse .....	59
<b>CHAPITRE 5 – LES PROJETS DE PARTICIPATION DES JEUNES</b>	
5.1. La gestion des projets de participation des jeunes .....	61
5.2. La planification et la gestion d’un projet jeunesse : un processus par étapes. ....	63
5.3. Critères de qualité des projets participatifs .....	70





**CHAPITRE 6 – LA COOPÉRATION AU NIVEAU LOCAL**

6.1. Comment se préparer à la coopération . . . . .75  
 6.2. La coopération au niveau décisionnel : le modèle de la consultation . . . . .77  
 6.3. La coopération au niveau décisionnel : le modèle du comité . . . . .82  
 6.4. La coopération au niveau décisionnel : la cogestion . . . . .85  
 6.5. Autres formes de coopération au niveau décisionnel . . . . .90

**CHAPITRE 7 – LA CHARTE ET LES POLITIQUES LOCALES DE JEUNESSE**

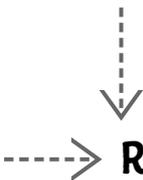
7.1. Introduction aux politiques locales de la jeunesse . . . . .93  
 7.2. La Charte révisée et les politiques locales de la jeunesse . . . . .97  
 7.3. Le processus de formulation d’une politique locale de la jeunesse . . . . .100  
 7.4. Changer les politiques de jeunesse : les réseaux d’intervention et d’influence . . . . .103

**CHAPITRE 8 – SECTION PÉDAGOGIQUE**

Le losange des politiques . . . . .108  
 Hommes-sandwichs . . . . .110  
 Couteaux et fourchettes . . . . .111  
 L’échelle de la participation . . . . .112  
 Rencontre avec le maire . . . . .115  
 Grille de la participation . . . . .118  
 La participation et l’effet « boule de neige » . . . . .120  
 Chronologie individuelle . . . . .121  
 Droits et participation . . . . .122  
 Créations et mises en scène autour du « cadre DMPPS » . . . . .123  
 Jeu de rôles autour de la Charte . . . . .125  
 D’accord ! Pas d’accord ! . . . . .128  
 Le triangle de la coopération . . . . .130  
 Vrai ou faux ? . . . . .132  
 Que pouvez-vous faire pour moi ? . . . . .134  
 Visite à Jeunessia . . . . .136  
 Que se passe-t-il si rien ne se passe ? . . . . .137  
 Exercice de simulation « La jeunesse en action » . . . . .138

**BIBLIOGRAPHIE . . . . .145**

**CONTACTS . . . . .147**



## Remerciements

Ce manuel a été rédigé par Žaneta Goździk-Ormel.

Il a été conçu sous la direction et avec le soutien d'un groupe de réflexion composé de :

Sunduss Al-Hassani

Dietrich Baenziger

Iris Bawidamann

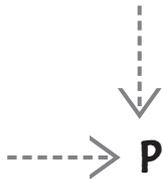
James Doorley

Viktoria Kharchenko

Nadine Lyamouri-Bajja

Avec des remerciements à Giuseppina Rossi pour les pictogrammes.





## Préface

Le but de la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe est d'offrir aux jeunes les mêmes chances et expériences leur permettant de développer les connaissances, les compétences et le savoir-faire nécessaires pour jouer pleinement leur rôle dans tous les domaines de la société. Le programme des Centres européens de la jeunesse de Budapest et de Strasbourg et les projets financés par le Fonds européen pour la jeunesse sont des exemples vivants de l'intérêt des jeunes pour l'exercice de leurs droits et responsabilités en tant que citoyens. C'est souvent au niveau local – dans les écoles, dans les maisons des jeunes et de la culture, dans les conseils locaux de jeunes, dans les projets de budgets participatifs, dans les projets sportifs et culturels\_ que la participation des jeunes fait sens, dès lors qu'elle concerne la vie de la plupart d'entre eux.

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, assemblée politique composée d'élus locaux des Etats membres du Conseil de l'Europe, est très attaché à la promotion d'une plus forte participation des jeunes aux structures et aux processus démocratiques de nos sociétés, et notamment au niveau auquel le travail de ses représentants est mené.

Dans le cadre de ses activités visant à trouver des réponses aux défis de la société moderne, le Congrès émet des recommandations et encourage les pouvoirs locaux et régionaux à les appliquer. Pour que les politiques menées soient couronnées de succès et satisfassent les besoins de tous les citoyens, le Congrès est fermement convaincu que ceux-ci, et en particulier les jeunes, devraient jouer un rôle actif dans la prise de décision et l'élaboration des politiques. Et c'est précisément aux niveaux local et régional qu'une culture de participation citoyenne a les meilleures chances de se développer durablement.

Le Congrès apporte un soutien au système de cogestion du Conseil de l'Europe, qui reflète fidèlement les principes décisionnels conçus et adoptés par le secteur de la jeunesse de l'Organisation depuis plus de quarante ans. Ce système prend très au sérieux les jeunes, leurs préoccupations et leur capacité à prendre des décisions et à assumer des responsabilités : ainsi, toutes les questions les concernant font l'objet de décisions prises par les pouvoirs publics en partenariat avec les représentants des jeunes et les organisations de jeunesse. C'est par des systèmes de cogestion que l'on peut le plus efficacement encourager les jeunes à nouer le dialogue avec les pouvoirs publics et à s'engager dans la société, ce qui est particulièrement important à l'heure où, comme des études le montrent, les jeunes rejettent de plus en plus les méthodes traditionnelles pour exprimer leurs vues.

La Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale est le principal instrument de promotion de la cogestion aux niveaux local et régional. Elle est d'ailleurs elle-même le fruit d'une réflexion collective à laquelle ont pris part, sur un pied d'égalité, un groupe de jeunes et des représentants des pouvoirs locaux et régionaux. Elle s'adresse principalement à ces pouvoirs et les aide à mettre en œuvre des politiques sectorielles dans l'intérêt à la fois des jeunes et de l'ensemble des citoyens.

Elle est aussi au service des jeunes, qui peuvent l'utiliser pour encourager les pouvoirs locaux et régionaux à appliquer des politiques en consultation étroite avec eux, et vise à favoriser la coopération entre les jeunes, les organisations de jeunesse et les autorités locales et régionales.



La participation à la prise de décision et à l'élaboration des politiques exige d'avoir les droits, les moyens, l'espace, la possibilité et le soutien pour ce faire, la promotion des conditions de cette participation étant précisément le rôle de la Charte. De nombreux exemples peuvent illustrer l'importance d'une participation significative de la jeunesse aux niveaux local et régional, mais il reste encore beaucoup à faire pour réaliser cet objectif à travers l'Europe, et le manuel "Parole aux jeunes!" sera certainement d'une grande aide pour cela.

Sa première édition a été l'une des publications du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe qui a eu le plus de succès. Ce succès est la preuve que l'Europe va de l'avant et reconnaît de plus en plus l'importance de la participation des citoyens. Ce manuel est en ce sens un outil important et précieux, et nous invitons tous les acteurs, et en particulier les pouvoirs locaux et régionaux, à en faire usage pour promouvoir une société qui tienne mieux compte des besoins des jeunes dans toute l'Europe.

Andreas Kiefer  
Secrétaire Général  
Congrès des pouvoirs locaux  
et régionaux  
du Conseil de l'Europe

Snežana Samardžić-Marković  
Directrice Générale  
Direction Générale  
de la Démocratie  
du Conseil de l'Europe



# introduction

Bienvenue aux lecteurs de « *Parole aux jeunes !* » – *Manuel sur la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale.*

La participation des jeunes n'est pas une fin en soi, mais un moyen de réaliser des changements positifs dans leur vie et de construire une société meilleure. Ces dernières années, de nombreuses initiatives visant à promouvoir et à renforcer la participation des jeunes se sont développées à différents niveaux : international, régional, national et local. De nouveaux outils ont aussi été créés à l'intention des différents acteurs dans ce domaine. La Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale (ci-après « la Charte »), adoptée en mai 2003 par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, est l'un de ces outils.

La participation des jeunes est également l'un des trois thèmes principaux de la Campagne européenne de la jeunesse pour la diversité, les droits de l'homme et la participation, organisée par le Conseil de l'Europe en partenariat avec la Commission européenne et le Forum européen de la jeunesse. Le présent manuel est l'une des initiatives engagées dans le cadre de cette campagne.

La Charte révisée est un outil visant à aider les jeunes, les travailleurs de jeunesse, les organisations de jeunesse et les collectivités locales à promouvoir et à renforcer la participation des jeunes au niveau local dans toute l'Europe. Ce document peut être utilisé de plusieurs façons : certains usagers opteront pour sa mise en œuvre immédiate, mais d'autres auront besoin d'une aide pour réfléchir aux moyens d'appliquer la Charte de façon inventive dans le contexte qui est le leur. C'est ainsi qu'est née l'idée de ce manuel. Les acteurs locaux qui travaillent à développer la participation des jeunes se posent souvent les questions suivantes : « Que faire avec la Charte ? » « Comment l'utiliser en pratique ? » « Pourquoi devrais-je m'intéresser à ce document ? » Le manuel vise précisément à les aider à répondre à ces questions en tenant compte de leur contexte particulier en Europe.

Le présent manuel n'offre pas de recette toute faite pour la mise en œuvre de la Charte au niveau local, car les situations varient énormément d'une région à l'autre. Il s'agit plutôt d'un recueil de réflexions et de questions pour aider les acteurs locaux à trouver le meilleur moyen d'utiliser ce document et de favoriser une véritable participation des jeunes. Le manuel contient huit chapitres qui développent tour à tour un aspect particulier de la Charte et de la participation des jeunes.

Le chapitre 1 est une introduction à la participation des jeunes ; il présente un certain nombre de définitions, de principes et de facteurs utiles pour comprendre la participation. Le chapitre 2 présente, après un bref historique du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, des informations détaillées sur la Charte, son contenu et les groupes visés par ce document. Le chapitre 3 explique la façon dont la Charte aborde la participation des jeunes selon cinq mots-clés : droits, moyens, place, possibilités et soutien. Le chapitre 4 propose divers moyens d'utiliser la Charte en pratique, en mettant l'accent sur l'approche par étapes au niveau local. Les projets jeunesse jouent



un rôle très important dans la promotion et le renforcement de la participation des jeunes ; c'est pourquoi le chapitre 5 examine les questions que soulève l'organisation d'un projet fondé sur la participation. Pour que la Charte soit vraiment efficace, les acteurs locaux concernés par une meilleure participation des jeunes doivent apprendre à coopérer et à travailler en partenariat. C'est pourquoi le chapitre 6 propose différentes idées sur les moyens de développer une coopération constructive à l'échelon local, en particulier entre les organisations de jeunesse et les collectivités locales. La Charte peut aussi être envisagée comme un outil de développement des politiques de jeunesse locales, et le chapitre 7 explique de quelle façon ce document peut être utilisé pour formuler ou revoir les politiques de jeunesse au niveau de la communauté ou de la région. Enfin, le chapitre 8 présente un certain nombre de jeux et d'exercices pédagogiques pouvant être utilisés dans le cadre d'activités sur la participation des jeunes et, en particulier, sur la Charte révisée. Chaque chapitre comporte en outre plusieurs encadrés – « Temps de réflexion » – qui aident le lecteur à réfléchir sur les moyens d'utiliser au mieux la Charte dans le contexte particulier qui est le sien.

Ce manuel n'aurait pu voir le jour sans la participation de plusieurs personnes. Nous remercions tout particulièrement Żaneta Goździk-Ormel, l'auteur du manuel, pour son travail scrupuleux. Nous remercions aussi le groupe de réflexion pour son apport, son soutien et ses conseils, ainsi que les conseillers éducatifs du Centre européen de la jeunesse de Strasbourg pour leur engagement personnel, leurs commentaires et leurs suggestions.



# Chapitre 1

## introduction à la participation



### 1.1. La participation des jeunes : comment la définir ? Comment l'aborder ?

La participation des jeunes a un sens différent pour les travailleurs de jeunesse, les associations de jeunesse et les collectivités locales, chacun ayant sa vision, son expérience et sa pratique dans ce domaine. Les motivations aussi sont diverses : désir de changement social, amélioration de la participation démocratique, développement personnel et social des jeunes, aspirations politiques personnelles. En outre, dans chaque région d'Europe, la participation n'est pas perçue de façon identique. Autrement dit, à la question « qu'est-ce que la participation ? », il existe de multiples réponses.

#### **Temps de réflexion**

1. *Comment votre communauté/organisation définit-elle la jeunesse (âge, critères psychologiques ou autres) ?*
2. *Qui sont les jeunes avec qui vous travaillez ? Dans quelle mesure forment-ils un groupe homogène ?*
3. *Comment votre association/organisation comprend-elle la notion de « participation des jeunes » ?*
4. *S'agit-il d'une définition/approche officielle, ou d'une interprétation ou d'un constat de votre part ?*
5. *Quels sont les objectifs de votre organisation dans le domaine de la participation des jeunes ?*

Si l'on recueillait des réponses à ces questions auprès de travailleurs de jeunesse, de jeunes dirigeants, de représentants des pouvoirs publics et autres personnes concernées par la participation des jeunes en Europe, il y aurait certainement autant d'idées que de personnes interrogées. Il n'est pas réaliste d'espérer créer une définition ou approche recueillant un consensus. Voici quelques exemples de la façon dont certaines organisations ou groupes envisagent la participation des jeunes :

- « En un mot, participer signifie s'impliquer, avoir des tâches à réaliser, partager et prendre des responsabilités. Autrement dit, être admis et intégré. »<sup>1</sup>

1. Peter Lauritzen, « Keynote speech on participation presented at the Training Course on the Development and Implementation of Participation Projects at Local and Regional Level », Centre européen de la jeunesse, Strasbourg, juin 2006.



- Participer signifie « aider à diriger et à former. »<sup>2</sup>
- « Participer, c'est parler et écouter : exprimer son propre point de vue, mais aussi écouter celui des autres. C'est également travailler ensemble à la résolution d'un problème ou au choix d'une action. Participer ne signifie pas simplement devenir actif : saisir les opportunités qui se présentent – comme adhérer à un club pour acquérir de nouvelles compétences ou à un groupe qui défend des idées – est aussi une forme de participation. »<sup>3</sup>

### **Temps de réflexion**

1. *Quels sont les points communs entre votre conception de la participation des jeunes et les définitions présentées ci-dessus ?*
2. *Quelles sont les principales différences ?*

Dans ce manuel, la participation des jeunes sera envisagée conformément à la définition qui en est donnée dans le Préambule de la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale<sup>4</sup> :

« Participer à la vie démocratique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être un citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions, influencer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure. »

Cette définition va au-delà d'une compréhension étroite de la participation des jeunes conçue uniquement comme participation politique ou comme engagement dans les conseils de la jeunesse. Elle souligne le fait que participer, c'est influencer sur les décisions et les mesures qui ont un impact sur la vie des jeunes – ou qui sont simplement importantes pour eux – et les assumer. En pratique, par conséquent, cela peut vouloir dire voter aux élections locales ou bien créer une organisation de jeunes ou un forum internet pour traiter de questions comme l'emploi des loisirs, ou encore échanger des informations sur des hobbies ou des centres d'intérêts communs. La définition de la participation contenue dans la Charte montre aussi une évolution dans la façon d'envisager la participation des jeunes. Les jeunes n'y sont pas considérés comme un groupe vulnérable qu'il faut aider ou protéger, victime de certaines situations (approche centrée sur les problèmes). Les jeunes n'y sont pas non plus considérés comme de simples objets à la merci d'adultes, seuls juges de leur intérêt. Les jeunes sont dorénavant considérés comme des acteurs de la vie sociale, comme des partenaires, forts d'un potentiel certain, de nombreux atouts et compétences ; ils doivent avoir la possibilité d'exprimer leurs besoins et de réfléchir aux moyens de les satisfaire. Selon un proverbe africain, « celui qui porte les chaussures sait où elles font mal ». C'est pourquoi il faut associer les jeunes à la résolution des problèmes qui les concernent, leur garantir le soutien d'autres acteurs, et non pas dicter leurs actes.

2. M. Jans et K. de Backer, *Youth(-work) and social participation. Elements for a practical theory*, Conseil flamand de la jeunesse JeP!, Bruxelles, 2002, p. 2.

3. *Discussing Global Issues : What is participation ?*, UNICEF, Royaume-Uni, 2004, p. 1.

4. Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, mai 2003.



### **Temps de réflexion**

1. *Comment les jeunes sont-ils perçus dans votre communauté/organisation :*
  - *comme une catégorie de personnes dont les problèmes doivent être résolus par quelqu'un d'autre ?*
  - *comme un groupe qui ne veut pas prendre de responsabilités ?*
  - *comme une catégorie de personnes qui a besoin de protection ?*
  - *comme des clients à qui tout doit être fourni ?*
  - *comme des individus ayant des atouts et des compétences ?*
  - *comme un groupe capable de participer à la résolution de ses problèmes ?*
  - *comme une catégorie de personnes qui veut tout faire par elle-même (et n'accepte aucune aide) ?*  
*Ou encore d'une autre façon ?*
2. *Qu'est-ce qui doit changer dans la façon dont les jeunes sont perçus dans votre communauté/organisation ?*

Pendant la dernière décennie, la participation des jeunes a souvent été présentée comme un droit (approche de la participation des jeunes fondée sur les droits). L'UNICEF, par exemple, considère la participation comme un droit fondamental et la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant souligne le droit des enfants à participer. Pour Roger Hart, l'auteur du modèle d'« échelle de la participation », la participation est un droit fondamental du citoyen parce qu'elle est le moyen d'apprendre ce que signifie être citoyen et comment le devenir. Le Conseil de l'Europe considère la participation des jeunes comme « le droit des jeunes à être intégrés et à assumer des obligations et des responsabilités dans la vie quotidienne au niveau local et aussi comme le droit d'influer de manière démocratique sur le déroulement de leur vie »<sup>5</sup>. Concevoir la participation comme un droit revient à habiliter tous les jeunes à exercer ce droit sans discrimination, indépendamment de leur origine, de leur langue ou du groupe culturel auquel ils appartiennent.

La participation des jeunes peut aussi être envisagée comme une forme de partenariat entre les jeunes et les adultes. « Être partenaires signifie agir ensemble, écouter le point de vue de l'autre et prendre son avis, éventuellement différent, au sérieux. »<sup>6</sup> Dans la pratique, cela signifie que les buts et les objectifs, les rôles, les responsabilités et les décisions doivent être négociés et approuvés d'un commun accord, et aussi que les jeunes et les adultes doivent précisément savoir :

- où ils vont ;
- ce qu'on attend d'eux ;
- ce qu'ils attendent des autres ;
- comment ils vont s'y prendre ;
- de quel type de soutien ils peuvent bénéficier, et qui le leur accorde.

Le partenariat entre jeunes et adultes a l'avantage de rapprocher, d'un côté, les compétences et les aptitudes des jeunes et, de l'autre, l'expérience et la sagesse des adultes. Un tel partenariat favorise la reconnaissance et la valorisation de l'apport de tous les acteurs, ce qui incite forcément à engager de nouvelles initiatives et de nouveaux projets.

5. E. Boukobza, *Keys to participation. A practitioners' guide*, Conseil de l'Europe, 1998, p. 10.

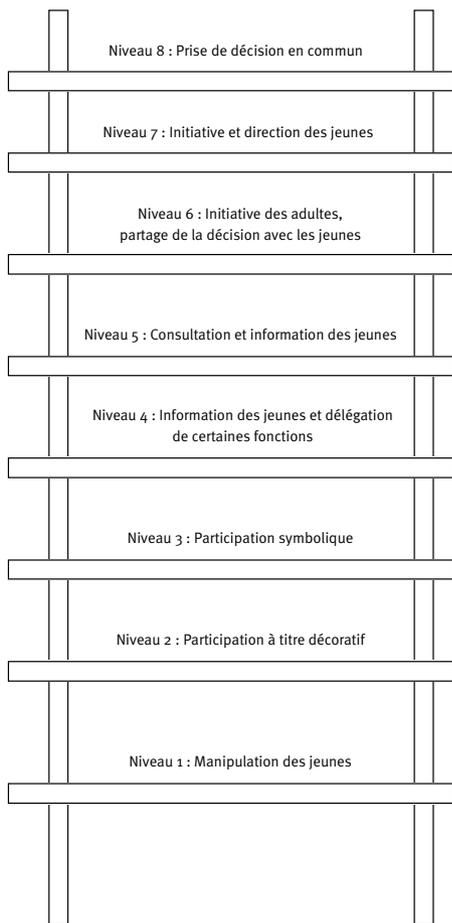
6. K. Stacey, « Theoretical underpinnings of youth partnership accountability », texte non publié, Adelaïde, 1998, cité dans *Youth Participation Handbook for Organisations. A guide for organizations seeking to involve young people on boards and committees*, Office for Youth, Government of South Australia, 2003, p. 15.



### Temps de réflexion

A votre avis, existe-t-il déjà un partenariat entre les jeunes et les adultes dans votre organisation ou votre communauté ?

1. Si oui : quel forme ce partenariat prend-il ?
2. Si non : pourquoi n'existe-t-il pas encore ? Qu'est-ce qui pourrait être fait pour promouvoir un tel partenariat ? Que pouvez-vous faire ?



Adapté de Hart, R., *Children's participation from tokenism to citizenship*, UNICEF Innocenti Research Centre, Florence, 1992

Il ne suffit pas de dire si les jeunes participent ou non. Il existe en fait différents niveaux d'implication ou de prise de responsabilités, en fonction de la situation locale, des ressources, des besoins existants et de l'expérience effective des jeunes. Roger Hart a proposé un modèle d'« échelle de participation des enfants »<sup>7</sup> qui montre les différents degrés de participation des enfants et des jeunes à un projet, une organisation ou une communauté.

Roger Hart définit 8 niveaux de participation, chacun de ces degrés correspondant à un barreau de l'échelle :

#### *Niveau 8 : Prise de décision en commun*

Un projet ou des idées sont initiés par les jeunes qui invitent les adultes à participer au processus de décision en tant que partenaires.

#### *Niveau 7 : Initiative et direction des jeunes*

Un projet ou des idées sont initiés et gérés par les jeunes. Les adultes peuvent être invités à apporter le soutien nécessaire, mais le projet peut être mené à bien sans leur intervention.

#### *Niveau 6 : Initiative des adultes, partage de la décision avec les jeunes*

Le projet est initié par les adultes, mais les jeunes sont invités à participer au processus de décision et à prendre des responsabilités en tant que partenaires égaux.

#### *Niveau 5 : Consultation et information des jeunes*

Le projet est initié et géré par les adultes, mais les jeunes apportent leurs avis et suggestions et sont informés de l'impact de leurs suggestions sur les décisions finales ou sur les résultats.

7. R. Hart, *Children's Participation from tokenism to citizenship*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence, 1992. Ce modèle s'appuie sur l'échelle de la participation des citoyens conçue par S. Arnstein et publiée dans *A Ladder of Citizen Participation*, JAIP, vol. 35, n° 4, juillet 1969, pp. 216-224.



#### *Niveau 4 : Information des jeunes et délégation de certaines fonctions*

Le projet est initié et géré par les adultes ; les jeunes sont invités à remplir certaines fonctions spécifiques ou à réaliser certaines tâches dans le cadre du projet, mais ils sont conscients des limites de leur influence réelle.

#### *Niveau 3 : Participation symbolique*

Les jeunes sont invités à remplir certaines fonctions dans le projet, mais ils n'exercent aucune influence réelle sur les décisions. On crée ainsi une fausse impression de participation des jeunes (délibérément ou non), alors que ceux-ci n'ont aucun mot à dire sur leur contribution et sur ses modalités.

#### *Niveau 2 : Participation à titre décoratif*

Dans le projet, les jeunes représentent la jeunesse en tant que groupe défavorisé, mais ils ne remplissent aucun rôle significatif (en dehors de leur simple présence). Ils sont des sortes d'objets décoratifs auxquels on donne une place bien visible dans le projet ou l'organisation pour que les personnes extérieures ne manquent pas de les remarquer.

#### *Niveau 1 : Manipulation des jeunes*

Les jeunes sont invités à participer au projet mais n'ont aucune influence réelle sur les décisions et les résultats. Leur présence est en fait utilisée pour parvenir à d'autres buts, comme remporter les élections locales, présenter une institution sous un jour favorable ou bien obtenir des fonds supplémentaires des institutions qui soutiennent la participation des jeunes.

L'échelle de la participation des jeunes peut être un outil très utile pour les professionnels qui souhaitent examiner de façon critique l'état des projets ou des initiatives de participation dans leur communauté, mais ce modèle peut aussi conduire à tort à hiérarchiser les modes de participation des jeunes<sup>8</sup> et à encourager à tout prix l'ascension vers le niveau le plus élevé. Il est donc important de rappeler que le niveau effectif ou souhaitable de participation des jeunes dépend étroitement du contexte, des objectifs à atteindre et de l'expérience acquise en ce domaine. Il est parfois difficile d'identifier précisément le niveau de participation le mieux adapté à un projet du fait de la difficulté à distinguer clairement les différents niveaux, et aussi, dans certains cas, en raison de la complexité du projet lui-même.

Par ailleurs, le niveau de participation peut évoluer avec le temps.

#### **Temps de réflexion**

1. Où se situe votre projet ou initiative sur l'échelle de la participation des jeunes ?
2. Comment le savez-vous ?
3. Quel niveau de participation serait le mieux adapté pour accroître l'efficacité de votre projet ? Pourquoi ?
4. Comment atteindre ce niveau de participation dans votre projet ?

8. C'est la raison pour laquelle d'autres modèles de participation des jeunes refusent toute hiérarchisation ; la comparaison avec les modèles établis par Davis Driskell ou Phil Treseder, par exemple, est à cet égard instructive.



Lorsque l'on parle de participation des jeunes, il est légitime de demander : participation à quoi ? L'Assemblée générale des Nations Unies distingue les domaines suivants de participation des jeunes<sup>9</sup> :

- la participation économique, qui porte sur l'emploi et le travail en général, le développement économique, la lutte contre la pauvreté, la stabilisation de la situation économique d'une société, d'une région ou des jeunes en tant que catégorie sociale ;
- la participation politique, c'est-à-dire la participation aux différents pouvoirs et au gouvernement, à l'élaboration des politiques publiques, à l'exercice du pouvoir, et la possibilité d'influer sur la répartition des ressources à différents niveaux ;
- la participation sociale, c'est-à-dire la participation à la vie d'un quartier pour s'attaquer à des problèmes locaux ;
- la participation culturelle, qui concerne les différentes formes d'expression artistique (arts visuels, musique, cinéma, danse, etc.).

Ces différents domaines peuvent se recouper ; il est fréquent qu'une initiative ou un projet couvre plusieurs domaines à la fois. Il est difficile de citer les domaines de participation les plus intéressants pour les jeunes mais les enquêtes menées parmi les jeunes du Royaume-Uni montrent que la musique (création ou écoute), la danse et différentes formes artistiques, ainsi que les activités sportives, occupent la première place<sup>10</sup>.

**Temps de réflexion**

1. *Pouvez-vous donner des exemples de projets ou d'activités concrètes correspondant aux quatre domaines de participation susmentionnés ?*
2. *Examinez les différentes initiatives en direction des jeunes en cours dans votre région ou votre commune. Sur quels domaines de participation des jeunes portent la plupart des initiatives ? Comment l'expliquez-vous ?*
3. *De quel domaine de participation des jeunes votre organisation/association s'occupe-t-elle ? Pourquoi ?*

-----> **1.2. La participation des jeunes : avantages et obstacles**

**Temps de réflexion**

1. *Quels avantages souhaitez-vous retirer de la participation des jeunes dans votre quartier ou votre organisation ?*
2. *Quels avantages constatez-vous déjà aujourd'hui ?*

La participation des jeunes peut apporter des avantages visibles très concrets non seulement aux jeunes eux-mêmes, mais aussi aux organisations, aux associations ou aux communautés. Toutefois, on n'est jamais

9. Voir l'Agenda des Nations Unies pour la jeunesse, *Autonomisation des jeunes pour le développement et la paix* : <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/french/agenda.htm> (dernière consultation le 10 octobre 2008).

10. S. Thornton, *Club Cultures : Music, Media and Subcultural Capital*, Polity Press, Cambridge, 1995, cité dans Ch. Griffin, « Challenging assumptions about youth political participation : critical insights from Great Britain », in J. Forbrig (ed.), *Revisiting youth political participation*, Conseil de l'Europe, 2005, p. 152.



certain que la participation aura des résultats positifs. Les données montrent que, si elle est envisagée de façon inadéquate (voir les niveaux les plus bas de l'échelle de la participation), elle peut en fait avoir un impact négatif sur les acteurs concernés<sup>11</sup>.

Les chercheurs et les spécialistes de la jeunesse indiquent qu'une participation véritable des jeunes :

- *a des effets positifs sur la vie des jeunes*

La participation des jeunes ne doit pas être conçue comme une fin en soi, un objectif ultime à atteindre, mais comme un moyen pour atteindre cet objectif ou une manière efficace de favoriser des changements positifs dans la société. Les jeunes peuvent contribuer à ce changement, en particulier lorsqu'ils en voient les effets positifs dans leur propre vie.

- *permet aux jeunes de faire entendre leur voix*

Les jeunes, comme beaucoup d'autres groupes qui interviennent à l'échelle nationale ou locale, veulent s'exprimer sur différentes questions, faire entendre leur voix ; ils veulent aussi que leurs points de vue soient pris au sérieux. La participation leur donne la possibilité d'exprimer leurs opinions dans divers forums afin que celles-ci soient prises en compte.

- *incite les jeunes à développer de nouvelles compétences et à acquérir une plus grande confiance en eux-mêmes*

En participant à différentes initiatives, les jeunes acquièrent de nouvelles connaissances, développent de nouvelles compétences, attitudes ou aptitudes à diriger et définissent leurs aspirations pour l'avenir. Cela peut se faire dans le cadre d'activités éducatives organisées et gérées pour apprendre aux jeunes à participer, ainsi que par la réalisation de tâches concrètes (« apprendre en faisant »). La possibilité d'appliquer ces nouvelles connaissances et compétences dans leur environnement immédiat aide les jeunes à améliorer leurs performances.

- *aide les adultes à reconnaître les atouts et le potentiel des jeunes*

En travaillant avec les jeunes et en les aidant à réaliser des objectifs nouveaux, les adultes apprennent à remettre en question certains stéréotypes répandus à propos des jeunes (par exemple, l'idée qu'ils ne sont pas assez compétents ou ne s'intéressent pas à la vie de la communauté) et découvrent que les jeunes ne sont pas moins doués que les adultes ; ils ont simplement besoin d'autonomie et de soutien pour montrer leurs talents.

- *incite les jeunes à prendre la responsabilité de leurs actes et de leurs décisions*

Les jeunes apprennent que celui qui prend une décision est aussi responsable des conséquences de cette décision (et, à l'inverse, celui qui assume des responsabilités peut prendre des décisions). Par conséquent, s'ils veulent participer à l'échelon local, les jeunes doivent accepter qu'ils sont responsables de leurs décisions et de leurs actes ; ils doivent assumer les conséquences de leurs actes.

- *aide les jeunes à comprendre comment la démocratie fonctionne ou devrait fonctionner dans la vie réelle*

Dans un système démocratique, les individus doivent pouvoir participer aux décisions qui ont un impact sur leur vie. Ce processus peut avoir lieu dans le cadre de diverses institutions ou structures et à différents niveaux, y compris au niveau local. La participation à l'échelon local peut constituer un excellent moyen pour les jeunes de se familiariser avec les principes et les mécanismes de la démocratie, avec ses possibilités et ses limites, et de faire l'expérience des règles de la démocratie dans un contexte familier.

---

11. P. Kirby et S. Bryson, *Measuring the Magic ? Evaluating and researching young people's participation in public decision-making*, Carnegie Young People Initiative, Londres, 2002.



- *crée l'espace permettant aux jeunes de mettre leur potentiel et leurs compétences au service de l'ensemble de la communauté ou de l'organisation*

Les jeunes ressentent souvent l'envie de mettre en pratique et de développer leur potentiel et leurs compétences. Il est donc très important de créer les opportunités nécessaires pour qu'ils puissent mettre ces compétences au service du bien commun ; la communauté locale peut ainsi en bénéficier et les jeunes tirer satisfaction de leur apport.

- *aide les adultes à comprendre les besoins et le point de vue des jeunes*

Travailler directement avec les jeunes et les associer aux processus de consultation peut aussi être l'occasion de recueillir des informations fiables sur les besoins des jeunes. Certains chercheurs, cependant, considèrent que cette idée n'est pas prouvée. En effet, il existe encore peu de données montrant que la consultation des jeunes sur leurs opinions et leurs besoins permet d'obtenir des informations de meilleure qualité que les consultations des parents ou des enseignants, par exemple<sup>12</sup>.

- *développe chez les adultes l'aptitude à travailler efficacement avec les jeunes*

En travaillant avec les jeunes, les adultes peuvent apprendre comment engager des activités de participation avec les jeunes. Toutefois, cet apprentissage ne se fait pas automatiquement et peut nécessiter un soutien important (sous forme de cours spéciaux ou en auto-formation avec l'aide de publications spécialisées) afin de permettre aux adultes de développer les aptitudes nécessaires pour travailler efficacement avec les jeunes.

- *donne aux adultes la possibilité de partager leurs connaissances et leurs expériences en évitant le paternalisme*

Les jeunes n'aiment pas qu'on leur dise ce qu'ils doivent faire. Ils aiment découvrir les choses par eux-mêmes et apprendre par l'expérience. Ils ont les yeux grands ouverts et apprennent tout simplement en observant les personnes qui ont plus de connaissances et d'expérience qu'eux. Lorsque les choses ne sont pas imposées par les adultes, les jeunes sont prêts à tirer profit de leur expérience.

- *permet de rendre une décision plus représentative*

Les jeunes représentent une partie relativement importante de la population locale. Dans la mesure où les décisions prises à l'échelon local ont un impact sur leur vie, l'ensemble des groupes concernés doit avoir la possibilité de faire entendre sa voix et d'influer sur le résultat final pour que ses besoins soient pris en compte. En participant au processus de décision, les jeunes ont plus de chances que leurs points de vue et leurs besoins soient pris en compte.

- *favorise le développement de nouvelles approches et de nouvelles idées pour résoudre les problèmes locaux et régionaux*

Les jeunes ne sont généralement associés que de façon limitée aux processus de décision, car le pouvoir et la gouvernance sont exercés par les adultes. On constate cependant que le fait d'inviter les jeunes à s'asseoir autour d'une table et à coopérer à la résolution des problèmes locaux les concernant peut apporter un éclairage nouveau et des idées neuves. Un tel dialogue favorise aussi la recherche de moyens inédits pour affronter les problèmes de façon plus adaptée à l'évolution des sociétés contemporaines.

---

12. *Id.*, p. 18.



**Votre tâche :**

*Vous travaillez déjà sur la participation des jeunes ou vous prévoyez de le faire. Vous comprenez qu'il importe d'abord d'identifier les changements positifs que la participation des jeunes pourrait apporter à votre communauté ou organisation. Les questions et suggestions ci-dessous vous aideront dans le processus de préparation d'un tel changement dans le contexte local qui est le vôtre.*

*N.B. Cet exercice ne porte pas directement sur la préparation ou la mise en œuvre d'un projet spécifique. Il a pour but de vous aider à introduire le changement.*

1. *Quand votre projet/initiative sur la participation des jeunes doit-il/elle commencer ?*
2. *L'évaluation du projet permettra-t-elle d'identifier les changements apportés par la participation des jeunes dans le contexte qui est le vôtre ?*
3. *Outre l'évaluation, qu'est-ce qui pourrait ou devrait être fait à votre avis pour identifier correctement les avantages de la participation des jeunes dans ce contexte ?*
4. *Pensez-vous avoir les compétences et les ressources (notamment au niveau du temps) nécessaires pour faire ce travail ? Par quels moyens pourriez-vous développer ces compétences et obtenir ces ressources ?*
5. *Si oui :*
  - *définissez les domaines spécifiques de fonctionnement de votre communauté ou organisation que vous souhaitez privilégier lors de l'identification des avantages de la participation des jeunes ;*
  - *établissez un plan par étapes pour l'identification de ces avantages ;*
  - *précisez le type de soutien dont vous aurez besoin et où l'obtenir ;*
  - *fixez la date de début de ce travail.*
6. *Si non :*
  - *voyez qui pourrait faire ce travail à votre place ;*
  - *définissez les domaines spécifiques du fonctionnement de votre communauté ou organisation que vous souhaitez privilégier lors de l'identification des avantages de la participation des jeunes ;*
  - *établissez un plan par étapes pour l'identification de ces avantages ;*
  - *précisez le type de soutien dont vous aurez besoin et où l'obtenir ;*
  - *fixez la date de commencement de ce travail.*

*Appliquez ce programme de travail.*

Les acteurs travaillant dans le domaine de la participation des jeunes se heurtent parfois à des difficultés qui peuvent relever de la situation générale d'une population donnée, de certaines valeurs ou encore de questions d'ordre politique ou culturel. Les chercheurs<sup>13</sup> et les professionnels mentionnent notamment les obstacles suivants :

- les différences de valeurs et d'habitudes entre jeunes et adultes ;
- les différences d'emploi du temps entre jeunes et adultes ;

13. Voir la bibliographie en fin de volume.

